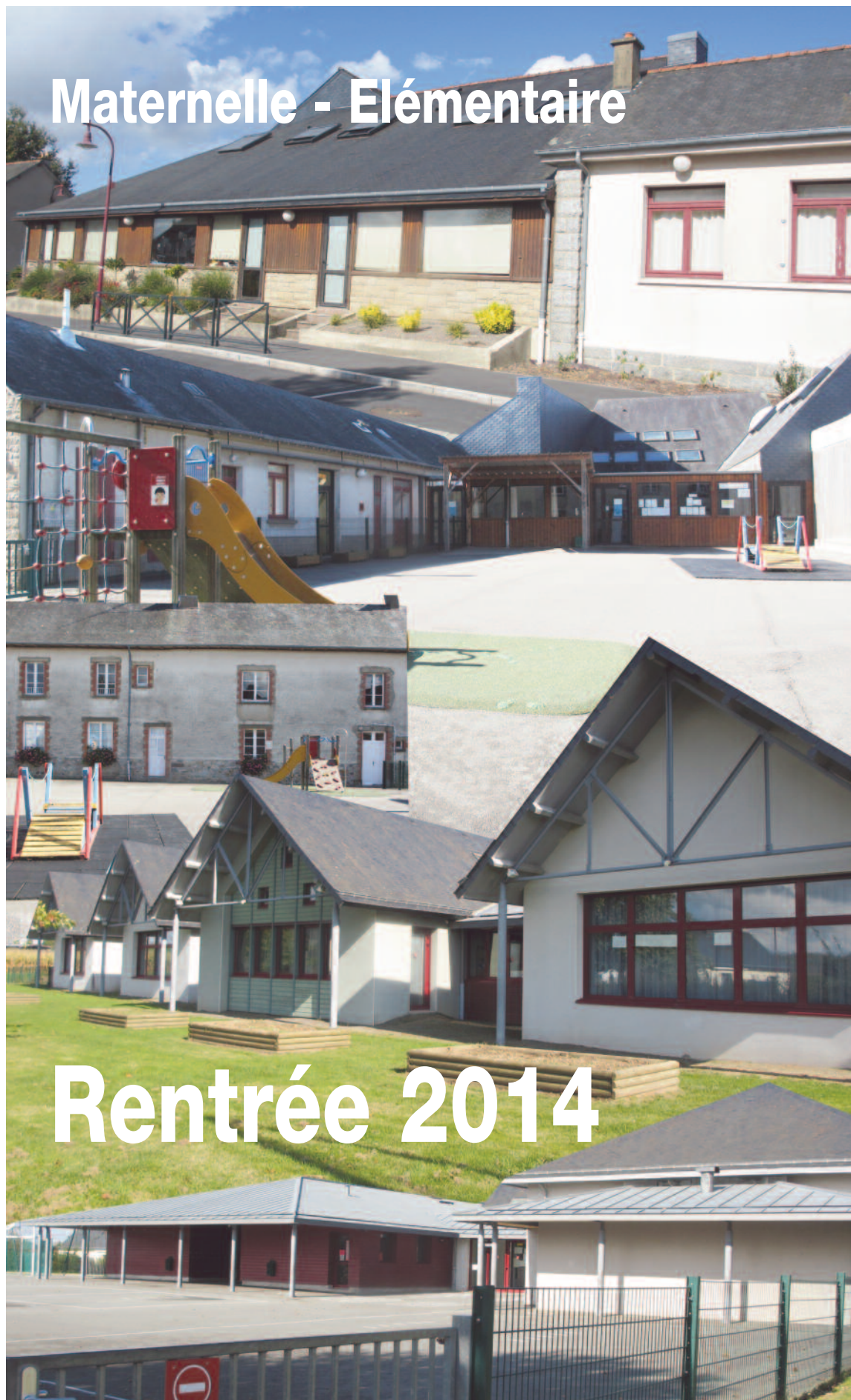


Maternelle - Élémentaire



> P3-4-5
Présentation
des écoles



> P6
Le nouveau centre
des loisirs



> P 10-11
Conseils municipaux

Rentrée 2014



Photo G. Castella

Vous avez tous retrouvé votre organisation habituelle, vos soucis quotidiens, le chemin de l'école et/ou du travail, et... la facture salée des impôts ! Bon courage à toutes et tous pour affronter les affres de cette rentrée agitée ! Vous savez aussi, pour ceux qui ont des enfants scolarisés à Vignoc, que les fameux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont été mis en place, sans problèmes et pour la satisfaction quasi unanime des élèves. Il y a eu simplement quelques explications à donner pour rassurer sur l'accès de tous à l'ensemble des activités proposées, au fil de l'année scolaire. Merci à tous les intervenants pour leur professionnalisme et leur capacité à captiver les enfants pour chacune des matières. Vous avez participé pour beaucoup d'entre vous aux rencontres proposées à Vignoc : Le Forum des associations le 6 septembre et la journée

animée par les Sapeurs-Pompiers le 20 septembre dernier. Pour donner bonne suite à ce dernier événement il conviendrait que le plus grand nombre puisse consacrer un peu de temps à l'apprentissage des « gestes qui sauvent ».

Votre bourg, votre lotissement retrouvent un aspect de propreté et d'embellissement, et s'il reste quelques points à traiter çà et là, soyez assurés que tout va rentrer dans l'ordre rapidement.

Les chemins piétons les plus utilisés ont été stabilisés pendant l'été, gageons

qu'ils seront plus utilisés et que les élèves des écoles et les parents qui les accompagnent auront à cœur de les emprunter le plus souvent sur le trajet domicile-école.

Les adjoints et moi-même sommes à votre écoute et à votre service. Pour ce qui me concerne je suis présent, en règle générale, à la mairie tous les matins sauf le samedi. Si vous souhaitez me voir n'hésitez pas, passez toutefois dans la mesure du possible, un appel téléphonique avant pour vérifier ma disponibilité. Vous pouvez aussi nous interpeller via le site WEB de la mairie, et vous recevrez une réponse dans les meilleurs délais. Bien à vous,

Jean LE GALL
Maire de Vignoc



Le dispositif "Argent de poche" : une expérience enrichissante



Se rendre utile pour la collectivité en améliorant le cadre de vie de sa commune au travers de petits chantiers de proximité, c'est ce qu'ont fait 10 jeunes Vignocois, au cours de l'été. Encadrés par des agents municipaux et des responsables bénévoles de la section football, ils ont participé à différents travaux.

Les plates-bandes du centre-bourg et des écoles ont été désherbées, la maison paroissiale a fait l'objet d'un grand ménage pour accueillir l'atelier sculpture dans le cadre des activités périscolaires et la maintenance du terrain de football ainsi que les bancs des gradins ont été repeints.

Chacun a travaillé 3 demi-journées et à la fin de sa mission a perçu une indemnité de 45 €.

Ils sont repartis satisfaits de cette expérience enrichissante qui s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Merci à tous pour votre investissement et rendez-vous en 2015 pour de nouveaux chantiers.

Devenir propriétaire : quelques conseils

La Caf (Caisse d'allocations familiales) en partenariat avec l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) et l'Udaf (Union départementale des associations familiales d'Ille-et-Vilaine) propose des sessions d'information destinées aux primo-accédants, intitulées « Les clés de l'accession ou comment sécuriser votre premier projet d'acquisition de votre résidence principale ». Au programme, des informations juridiques sur les différents contrats, sur les différentes formes de prêts et des conseils pratiques pour évaluer l'impact de son projet sur son budget et sur son niveau de vie. Ces sessions seront animées par une conseillère en économie sociale et familiale de l'Udaf et une juriste de l'Adil.

Le 4 décembre 2014, la communauté de communes du VAL D'ILLE organise une session d'information qui aura lieu à LA MEZIERE, salle Emile CARON.

Inscrivez-vous dès maintenant en téléphonant au 02.99.29.82.51.

Présentation des écoles

Garderie du matin

Les enfants sont accueillis tous les matins à partir de 7h30 par Marie-Hélène, Noëlle et Mireille (Et Sylvie pour un remplacement) jusqu'à 8h50, heure à laquelle les enfants sont accompagnés dans leur classe, pour les maternelles, et dans la cour, pour les élémentaires.
La fréquentation moyenne est de 55 enfants par jour.



A la maternelle : Bénédicte GENTIL, Christelle HERVE, Mireille BELHOMME, Sylvie JAHIER (remplaçante de Odile Connan).
Absente : Odile CONNAN

DU GOÛT ET DE LA QUALITE AUX RESTAURANTS SCOLAIRES

Depuis la rentrée de cette nouvelle année scolaire, les écoliers de Vignoc bénéficient d'une nouvelle restauration scolaire exigeante sur la qualité et le goût.

C'est la société "OCEANE" qui dessert les deux sites de la Maternelle et de l'Elémentaire. Tous les produits sont issus de la production locale (circuits courts) et fruits et laitages sont bios. EQUILIBRE, GOÛT et QUALITE garantissent des menus que les enfants savent apprécier.

" A vos fourchettes ! Bon Appétit ! "

La cantine

La pause méridienne a lieu de 12h30 à 14h. Les enfants sont pris en charge par les agents municipaux les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les enfants qui ne peuvent être récupérés à 12h30 le mercredi ont la possibilité de déjeuner au restaurant scolaire.

Les parents doivent alors récupérer leurs enfants pour 13h30.



A l'école élémentaire : Maria GABILLARD, Annie CHEVALIER, Anne-sophie DURAND, Alexandra GUILLOTEAU (remplaçante de Nathalie Maillard), Laurence LE FLOC'H.

Garderie du soir

Chaque soir, la Commune propose une récréation gratuite de 16h10 à 16h30 aux deux écoles.

A 16h30 : garderie jusqu'à 19h, encadrée par Nathalie Maillard et Annie Chevalier pour l'élémentaire et Marie-Hélène Banor et Noëlle Maudet pour la maternelle..

Une amélioration du temps de Garderie est en préparation : activités, aide aux devoirs.

La municipalité recherche des bénévoles pour encadrer l'aide aux devoirs de 17h à 18h le lundi, mardi, jeudi et vendredi à l'école de Vignoc.

L'école élémentaire

149 élèves, 7 classes

« Cette année, nous avons un projet cirque pour les 7 classes : nous avons acheté du matériel (subvention spéciale de la Mairie 700€) et nous allons faire des ateliers au sein de chaque classe. Pour lancer l'activité, nous sommes allés voir le cirque Pinder le 9 octobre à Rennes. Nous présenterons un spectacle pour les parents au mois de mai. »



Photo G. Castel



Adeline NONAT
(CE2/CM1)

Isabelle MORIN (CM2), Christophe BOUFFORT (CP), Brigitte BRUNEL (CE1), Sandrine LEJARD (décharge de direction), Christine PAILLARD (CP/CE1), Marc HAMONIC (CM1/CM2), Lenaig GUILLOU (CE2).

L'école maternelle

95 élèves avec 4 classes

«Le projet de l'année est aussi celui du cirque avec, pour les petits, une visite du cirque Métropole en mai, et pour les moyens et grands, un intervenant du Bing Bang Circus qui viendra une fois par semaine pendant cinq semaines.»

Sylvie JAHIER (remplaçante Isabelle JUHEL), Brigitte TANGUY (PS I et II), Bénédicte GENTIL (atsem), Frédérique LEMAITRE (MS et GS), remplaçante, Christèle HERVE (atsem), Marie-Hélène BANOR (atsem), Sylvie LESECK (MS et GS), Françoise DENOUAL (PS), Isabelle JUHEL (atsem).



Photo G. Castel

Les nouveaux rythmes scolaires

Depuis le 2 Septembre 2014, notre commune a mis en place les nouveaux rythmes scolaires imposés par l'Education Nationale. Du lundi au vendredi (mercredi inclus), les enfants ont classe de 9 heures à 12h30. L'après-midi se déroule de 14 h à 16h10

sauf le mercredi (après-midi "relâche"). En Élémentaire comme en Maternelle, un après-midi par semaine (le mardi en élémentaire, le jeudi en maternelle), l'école laisse place aux activités périscolaires, les TAP.

Les ateliers en élémentaire

1. DESSIN/ PASTEL suivi de l'Atelier CUISINE
2. ACTIVITE LITTERAIRE suivi de l'Atelier JARDINAGE/ ART FLORAL
3. SCULPTURE
4. DANSE suivie de l'Atelier MUSIQUE
5. THEATRE
6. BADMINTON
7. MULTISPORTS

*Bucher Marine
(théâtre).*



1^{ère} ligne :

Mounier Hélène (musique) - Rivoallan Pascale (activité littéraire) - Maudet Noëlle (jardinage - art floral) .

2^e ligne :

Meudec Jérôme (multisports) - Boston Wilfried (badminton) - Véronique (remplaçante de Marie Buard) (sculpture) - Chapelain Thérèse et Gabillard Maria (cuisine) - Lafon Guillaume (multisports) - Laura (remplaçante de Maillard Nathalie) (dessin pastel) - Dumur Kristell (danse).

Les ateliers en maternelle

Les Petites Sections ont tous sieste suivie d'activités variées et adaptées. Un temps de Repos est proposé aux Moyennes Sections de 13h30 à 14H. Les Moyennes Sections et les Grandes Sections participent aux Ateliers suivants :

1. ARTS PLASTIQUES suivis de l'Atelier CUISINE
2. MULTISPORTS
3. EVEIL MUSICAL suivi de L'EVEIL LITTERAIRE.
4. SIESTE et MULTI-ACTIVITES (expression corporelle, contes et jeux créatifs) pour les petites sections.

*Hervé Christèle (arts plastiques),
Le Metayer Thomas (multisports),
Blanca Sbrenyi (multisports),
Maudet Noëlle (jardinage),
Rivoallan Pascale (éveil littéraire),
Banor Marie-Hélène (sieste et multi-activités),
Gabillard Maria (cuisine).*



Le centre de loisirs s'agrandit

Le centre de loisirs de Vignoc a rouvert ses portes le mercredi ! Suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaires, le centre de loisirs est maintenant ouvert de 12h30 à 19h. Les animateurs vont chercher les enfants inscrits dans les différentes écoles pour aller à la cantine. Une fois le repas terminé, tout le monde prend la direction du centre de loisirs. Suite à des problèmes de liste d'attente en fin d'année dernière, la structure a, cette année, augmenté sa capacité d'accueil, passant de 30 à 50 enfants maximum. L'équipe pédagogique est dorénavant composée d'un directeur ainsi que de 5 animateurs. Le centre de loisirs accueille actuellement une quarantaine d'enfants chaque mercredi.

L'accueil des enfants s'effectue aussi durant les vacances scolaires avec une ouverture de 7h30 à 19h. L'association étant dans l'obligation de fermer pendant 2 semaines consé-

cutives, un sondage est actuellement en cours afin de recueillir l'avis des parents sur la période de fermeture : soit les 2 semaines de Noël, soit les deux premières semaines du mois d'août.

Rappel des prochaines dates d'inscription:

Pour les mercredis de novembre et décembre 2014 :

Inscriptions à partir du mercredi 15 octobre 2014 avec une permanence de 17 h à 19 h.

Mail: loisirs.vignoc@gmail.com
Tel: 06 95 86 63 08



Noëlle Maudet et Maria Gabillard pour la restauration, Raphaël, Yann, Guillaume, Hélène, Mathilde pour le Centre de Loisirs.

Epicerie solidaire

L'épicerie

L'aide alimentaire s'adresse aux personnes ayant des difficultés financières passagères, sur conditions de ressources et pour une durée de 3 mois, renouvelable une fois.

L'équipe

L'épicerie est aussi un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et d'animations (cuisine, informatique, lecture...).

Une équipe de bénévoles vous accueille à l'épicerie tous les mardis de 15 h à 19 h pour vous proposer des produits alimentaires et d'hygiène à prix réduits. Vous pourrez prendre le temps d'un café dans l'espace convivialité où l'animatrice et quelques bénévoles seront disponibles pour tous renseignements.

L'accès

Vous êtes habitant du Val d'Ille et vous souhaitez vous renseigner sur les conditions d'accès ?

Contactez, uniquement par téléphone

> l'animatrice Nathalie Fossembas-Hellio au 02 99 60 52 68 ou au 06 42 83 06 69
> ou le travailleur social du CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77

2 rue de la Poste
35520 Montreuil-le-Gast
En face de la boulangerie
Accès par la ligne 11 Illenoo
Arrêt Montreuil Centre
Parking à proximité
e-mail: epicerie@valdille.fr

Très belle journée de sensibilisation aux gestes qui sauvent organisée par la municipalité



Photo G. Castel

Le samedi 20 septembre, les pompiers de Gévezé nous ont montré tout leur savoir faire au cours de trois manœuvres : secours à une victime inconsciente sur la voie publique, accident scooter contre voiture et incendie de voiture.

Nous avons assisté à un véritable spectacle éducatif avec explication des moyens déployés en personnel et en matériel et explication des organisations où tout est parfaitement callé.

Les pompiers ont fait passer des messages forts de prévention et ont permis à chacun de s'essayer au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur, tout cela dans une excellente ambiance.

Nous espérons avoir donné envie aux Vignocois d'aller se former au PSC1 pour acquérir les bons réflexes qui peuvent sauver des vies.

L'îlot chotard

La Communauté de communes du Val d'Ille a la compétence du logement social. Elle a acquis des biens pour un montant de 150 000 €, rue de La Poste.

Le site, d'une superficie totale de 1 017 m², avec une surface plancher de 672 m², se compose de la maison Chotard et de la maison Rougé pour 247 m². Elles se situent aux n° 5, 7 et 11 de la rue de La Poste.

Le Val d'Ille a mis à la disposition de Néotoa (ex-Habitat 35) l'emprise pour y construire un immeuble avec rez-de-chaussée, premier étage et combles. Le cabinet d'architecture, Archipole de Rennes, a dressé les plans sous l'égide de François Cornichet. Le bâtiment, ou résidence des Camélias, va abriter quatre type 2, cinq type 3 et deux type 4. Le chauffage collectif est prévu avec une chaudière bois granulés.



Balayage communal

Les rues de la commune sont balayées régulièrement le jeudi :

- tous les mois, pour le circuit bleu (prochain passage le 6 novembre),
- tous les 15 jours, pour le circuit jaune (prochain passage le 23 octobre).

Syndicat du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet

Le Syndicat du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet mène depuis 5 ans des actions sur son territoire. Il réalise actuellement une évaluation dans la perspective de l'élaboration d'un prochain programme d'actions.

Afin de collecter l'avis du plus grand nombre, un rapide questionnaire est à votre disposition, merci d'avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

NB : Les réponses à ce questionnaire resteront anonymes. Les résultats de cette évaluation seront consultables sur le site du Syndicat de Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet (www.bvii.fr).

Lien vers le questionnaire :

<http://www.sphinxonline.net/democratie/SBVII/questionnaire.htm>

et/ou lien vers notre site internet www.bvii.fr

"Le Petit Théâtre de Choupinou"

"Le Petit Théâtre de Choupinou" jouera sa pièce aimez-vous l'andouille à Vignoc le samedi 22 novembre à 20h30.

Il s'agit d'une pièce comique où les protagonistes sont un psy, son frère malade, sa femme, fan de Michaël Jackson, sa secrétaire un peu "démentée" entourés de quelques autres personnages qui nous font vivre une vraie histoire de fous!!!!

Le tarif est de 6€50, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque vous propose deux nouveaux magazines :

Tralalire, un mensuel adapté aux tout-petits, dès 2 ans. On y découvre des bandes dessinées, des petites et des grandes histoires, des comptines, des jeux... le tout avec une grande qualité d'écriture.

Causette, magazine féminin, à la ligne éditoriale différente. Vous y retrouverez des enquêtes journalistiques, des reportages, des portraits et des interviews, le tout avec humour et sur un ton parfois décalé.

- **Le 7 Novembre** : soirée de sélection des bandes dessinées en lice pour Cap BD 2015.

Au cours de cette soirée, nous vous présenterons une vingtaine de bandes dessinées ayant retenu notre attention. A vous de débattre et de voter pour les 10 qui, selon vous, méritent de faire partie de la sélection Cap BD 2015.

Rendez-vous à 20h à la nouvelle bibliothèque de Guipel.

- **Le 28 Novembre** : Soirée de remise des prix du coup de Cœur Val d'Ille 2014 et lancement de la nouvelle édition du comité de lecture du Val d'Ille.

Si vous avez lu quelques-uns des 6 romans de la sélection «Coup de Cœur du Val d'Ille», ou si vous avez envie de participer au comité de lecture ou, tout simplement, si vous aimez lire et découvrir de nouveaux livres, cette soirée est pour vous ! Elle aura lieu à 20h à la nouvelle médiathèque de Montreuil-Le-Gast.

Renseignements et inscriptions auprès d'Hélène Gruel, chargée de la Lecture Publique au Val d'Ille : 02 99 69 86 89 ou helene.gruel@valdille.fr

associations

> TCHAO DOUDOU

L'espace jeux fait sa rentrée



Depuis maintenant 5 ans, T'chao doudou accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leur maman, papa, assistante maternelle ou grand-parent.

Votre bout de chou a envie de rencontrer des copains, de jouer, de faire des activités

manuelles ou motrices, alors, rejoignez-nous pour un moment convivial, vous pourrez ainsi découvrir et apporter des idées nouvelles.

L'espace jeux se situe salle des associations, il est ouvert les lundis, mardis, et jeudis matins de 9h15 à 11h30.

Au programme ce trimestre : activité manuelle « poule », fabrication d'une araignée pour Halloween, jeux de pâtes, visite de notre art-thérapeute pour un atelier d'éveil corporel début décembre, spectacle de Noël le 15 décembre. Entre temps, n'oublions pas la motricité, la peinture, la pâte à modeler...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer un matin, ou vous renseigner sur le fonctionnement au 06.22.93.14.40 ou à m.braure@yahoo.fr

Coût de l'adhésion : 25 € par famille et par an.

> ESPACE ARTS ET CULTURE

Création de bijoux

L'Association Espace Arts et Culture propose deux ateliers de création de bijoux pour adultes : le vendredi 24 octobre de 20h à 22h.

Vous repartez avec votre parure de bijoux.

20 euros la séance + 6 euros d'adhésion à l'association (adhésion famille).

Renseignements et inscriptions: odile.deschamps@sfr.fr

Téléthon

Cette année 2014 est plus particulièrement marquée, en Ille et Vilaine par deux types d'actions, portées par les slogans :

- Toute l'Ille et Vilaine danse pour le Téléthon
- Toute l'Ille et Vilaine marche pour le Téléthon.

Pourquoi ces choix ? Parce que ces activités sont porteuses et pratiquées par de plus en plus de français et françaises. Parce qu'elles sont accessibles à toutes les catégories d'âge et sociales ... Parce qu'elles sont un défi à la maladie qui atteint des enfants et des personnes qui ne peuvent plus marcher ou danser !

Alors, nous proposons à toutes les structures de toutes formes : associations, clubs, entreprises, etc ... qui sont concernées par ces activités, d'organiser des actions en faveur du Téléthon. Ces actions peuvent se dérouler – idéalement - pendant le week end des 5 au 7 décembre.

Contacts :

telethon35@afm-telethon.fr - 02 99 38 82 52

> VIGNOC YOGA & BIEN ETRE

Reprise des activités

Depuis le 15 septembre, les séances ont repris avec un bon nombre de nouveaux adhérents venus découvrir les bienfaits de la pratique du yoga. Hommes, femmes et même enfants pratiquent dans une ambiance détendue des exercices qui permettent de retrouver le plaisir de faire bouger son corps en douceur et en harmonie avec la respiration.

Avec notre prof Nicole Charpentier chacun se sent porter et peut ainsi reprendre confiance en soi et sentir l'énergie positive dégagée pendant les séances. Ce bien-être et ce dynamisme apportent des bienfaits sur la santé physique et morale.

Quelques places sont disponibles le lundi.

Lundi à 19H15 et 20H30 ainsi que le mercredi à 18H15.

Renseignements vignoc.yoga@laposte.net et 02 99 69 83 25 et 06 81 56 31 49.

> APEMA VIGNOC

Prête pour une nouvelle année !

L'APEMA : ce sont des parents, des amis et des enseignants, qui s'impliquent tous avec dynamisme et bénévolat, pour organiser des manifestations dans le but de récolter des fonds qui sont ensuite répartis entre les deux écoles de Vignoc.

Cet argent permet d'offrir aux enfants des cadeaux, des spectacles pour Noël, de donner aux écoles des subventions non négligeables pour leurs projets ou leurs sorties.

L'année écoulée ce sont ainsi 5 070 € qui ont été alloués !

Petite rétrospective 2013-2014



Dates à retenir pour cette nouvelle année scolaire :

- Marché de Noël : 12 décembre 2014

- Braderie: 24 mai 2015

- Fête de la Saint-Jean: 27 juin 2015

Mais aussi : Vente de sapin de Noël, de calendriers etc...

Vous serez tenus informés de toutes ces manifestations par des affichages dans les écoles et des petits mots dans les cahiers de vos enfants.

A très bientôt, les membres de l'APEMA

Conseil municipal

Conseil du 20 JUIN 2014 - Résumé

ADMINISTRATION GENERALE ELECTION SENATORIALE DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES SUPPLEANTS

Résultats de l'élection

Jean Le Gall	Délégué
Françoise Lefeuve	Délégué
Daniël Houitte	Délégué
Edith Garnier	Délégué
Philippe Chevrel	Délégué
Gilles Lesage	Suppléant
Solène Duclos	Suppléant
Jérôme Payoux	Suppléant

ADMINISTRATION GENERALE DEPENSES

Visseuse – deviseuse – Atelier municipal - Tout faire matériaux - Gévezé	249 €
Renouvellement antivirus - Mairie Simeco - Rennes	115.67 €
But mobile – Terrain de foot Camma sport	
Plélan le Grand	2 124.24 €
Scarification et regarnissage intersaison – Terrains de foot Massart - Montauban de bretagne	4 013.26 €
Tuyau pour arroseur – Terrain de foot - Delourmel – St Gregoire	622.50 €
Abattage châtaignier Zac Vallon des fresches	
Alix Jean-Luc	
La chapelle chaussée	480 €

URBANISME

Renoncement au droit de préemption pour les biens cadastrés AA 1321, A 1324 (500 m²) situé dans la ZAC Vallon des Fresches appartenant à monsieur Marcel Houal au profit de monsieur et madame Nicolas Fournier .

Renoncement au droit de préemption pour le bien cadastré AA 462 (429 m²) situé 26 rue du Champ Briand d'Ahaut, Vallon des Fresches appartenant à monsieur Sébastien Guyon et madame Katell Chanteloup au profit de monsieur Stéphane Houitte .

Renoncement au droit de pré-

emption pour le bien cadastré AA 57P (351 m²) situé 26 rue de la poste appartenant à monsieur Pierre Guillemois au profit de monsieur Jérôme Lesné et madame Roselène Orphée .

Renoncement au droit de préemption pour le bien cadastré AA 568 et A 1349 (402 m²) situé dans la ZAC Vallon des fresches appartenant au Groupe Launay au profit de monsieur et madame Grégory Claisse .

VAL D'ILLE COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Par délibération n°224/2011 du 8 novembre 2011, le Conseil communautaire du Val d'Ille a créé une commission intercommunale des impôts directs.

Cette commission est composée de 11 membres :

- le président de l'établissement public de coopération intercommunale (ou un vice-président délégué) ;
- 10 commissaires.

Au titre de la cotisation foncière des entreprises :

Commissaire titulaire :
Jean Le Gall

Au titre de la taxe foncière :

- . Commissaire titulaire :
Daniel Houitte
- . Commissaire suppléant :
Gilles Lesage

Conseil du 3 JUILLET 2014 - Résumé

RESTAURATION SCOLAIRE FOURNITURE ET LIVRAISON DES REPAS MARCHE PUBLIC

Edith Garnier, adjointe déléguée indique au conseil municipal qu'une consultation a été lancée le 26 juin 2014 en application de l'article 28 du code des marchés publics pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide. La consultation prendra fin le vendredi 25 juillet 2014 à 12 heures. Le marché a été lancé dans les mêmes conditions que les années précédentes mais pour une année.

Ce délai permet à la nouvelle équipe de s'imprégner du fonctionnement de la restauration actuelle et d'analyser et créer un nouveau cahier des charges pour la prochaine consultation.

Le montant du marché pour la fourniture et la livraison de repas dans les restaurants maternel et élémentaire est estimé à 87 000 € HT.

RESTAURATION SCOLAIRE REGLEMENT INTERIEUR

Réunie le 1^{er} juillet 2014, la commission restauration a étudié le règlement intérieur. Il vous est proposé une nouvelle rédaction.

FINANCES ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE REMBOURSEMENT SUITE A UN VOL DE CLE MAIRIE

Au regard de la comptabilité publique, il convient au conseil municipal d'autoriser l'encaissement d'un chèque émis à l'ordre du trésor public dont le montant correspond au remboursement d'une clé qui a été dérobée lors d'un sinistre sur un véhicule d'un élu.

GRDF - projet Compteurs Communicants – implantation

Depuis plusieurs années, les attentes des clients et des fournisseurs de gaz s'expriment en faveur d'une plus grande fiabilité du comptage, d'une augmentation de la fréquence des relevés pour une meilleure maîtrise des consommations, de la mise à disposition de données pour une facturation systématique sur index réels.

Le projet compteurs communicants gaz de GRDF a un objectif double. Il s'agit d'améliorer la qualité de la facturation et la satisfaction des clients par une facturation systématique sur index réels et de développer la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition plus fréquente de données de consommation.

La mise en œuvre de ces compteurs communicants nécessite de poser des concentrateurs sur des points hauts de la commune.

La commune soutient la démarche de GRDF en acceptant d'héberger des concentrateurs sur des toits d'immeuble soit la mairie, l'église et la maison des associations.

ADMINISTRATION GENERALE LE – COMMISSIONS MUNICIPALES – COMPOSITION – MEMBRES EXTERIEURS

Par délibération en date du 10 avril 2014, le conseil municipal a adopté la composition de commissions municipales. Il convient de compléter leur composition avec des membres extérieurs qui seront convoqués selon les termes abordés lors des réunions.

VOIRIE

SECURITE DES PERSONNES
ENVIRONNEMENT
CHEMINS RURAUX

Élu référent :

DANIEL HOUITTE

Membres extérieurs :

Fernand Bazin (voirie, chemins ruraux)

Ernest Rault (environnement)

Jean-Paul Auffray (environnement)

Philippe Georgeault (environnement)

Jacques Fresselinat (voirie, chemins ruraux)

BATIMENTS COMMUNAUX
SECURITE DES PERSONNES
CIMETIERE - RESEAUX

ESPACES VERTS

Elu référent : GILLES LESAGE

Membres extérieurs :

Jean-Claude Gourdel

Alain Gentil

Marcel Bagot

Pierre Guillemois

AFFAIRES SCOLAIRES
ET PERISCOLAIRE
RESTAURATION
SCOLAIRE – ENFANCE
CULTURE

Elu référent : EDITH GARNIER

Membres extérieurs :

Philippe Lecoq

Marie Pierre Gauthier

SPORTS – ADOLESCENCE
PERSONNES AGEES

Elu référent : FRANCOISE

LEFEUVRE

Conseil municipal

Membres extérieurs :
Jean-Claude Gourdel (sports)
Arnaud Lambert (sports)
Nolwenn Fougeray (ados)
Amand Duval (ados)
Géraldine Josse (ados)
Marcel Bagot (seniors)

ASSOCIATIONS - ANIMATION
SANTE - COMMUNICATION

Elu référent :
LAURENCE LAMY
Membres extérieurs :
Nolwenn Fougeray (communication)
Jean-Paul Auffray (animation)
Jean-Yves Misériaux (animation)
Marie-Pierre Gauthier (associations)
Annette Guihard (associations)
Nicole Denais (santé)
Anne-Cécile Renais (santé)

ADMINISTRATION GENERALE DEPENSES

Support pour jeu ext. passerelle –
Ecole maternelle
Loisirs aménagement –
Vivonne (86) 249 €
Câble et divers – Réseaux éthernet
– Ecole élémentaire
Socolec - Rennes 186.64 €
Sous face toiture – Ecole
Elémentaire
Daniel Lehagre 2 060.40 €
Déplacement candélabre
13 allée du clos de la ruelle,
Vézie 1 638 €

VAL D'ILLE INTERCOMMUNALITE

AMENAGEMENT DU BOURG FONDS DE CONCOURS DEMANDE

Les travaux d'aménagement du bourg ont été planifiés en plusieurs phases dont la deuxième phase de l'éclairage public dans le secteur « Bas des fresches » au « Pont ». Le plan de financement est le suivant :

Dépenses

Mobilier d'éclairage non pris en charge par le SDE **25 157.56 €**
Secteur Bas des Fresches au Pont

Recettes

Fonds de concours du Val d'Ille
10 456.00 €
FCTVA 3 894.89 €
14 350.89 €

Reste à charge pour la commune
10 806.67 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le fonds de concours de 10 456 € pour l'exercice 2014 auprès de la communauté de communes pour le financement de l'effacement de réseaux électriques du secteur Bas des fresches au Pont – 2^{ème} phase travaux.

ACQUISITION D'OUVRAGES BIBLIOTHEQUES CONTRAT DE TERRITOIRE DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre du contrat de territoire signé avec la communauté de communes du Val d'Ille et le département, une aide financière est octroyée pour l'acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques. Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'aide financière auprès de la communauté de communes du Val d'Ille au titre de l'exercice 2014.

Conseil du 4 SEPTEMBRE 2014 Résumé

FINANCES - GRDF

GRDF, concessionnaire du réseau gaz naturel doit s'acquitter d'une redevance conformément aux articles L 2333-84 et L 2333-86 du code général des collectivités territoriales.

Le calcul de la redevance au titre de l'année 2014 s'élève à 508 €.

AFFAIRES SCOLAIRES

FINANCES - Rythmes scolaires Temps d'activité périscolaire participation financière aux communes ou aux familles Approbation

La réforme des rythmes scolaires prévoit la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP) qui permettent de proposer aux enfants un panel d'activités variées, organisées par la commune.

Les différentes activités génèrent un coût qui est entièrement pris en charge par la commune.

Des enfants hors commune de Vignoc sont scolarisés dans les deux écoles de la commune. La décision d'une participation demandée aux familles hors commune sera revue ultérieurement.

RESEAUX- ENERGIE - SDE Groupement de commandes - Adhésion

Le contexte énergétique implique prochainement la disparition des tarifs réglementés de l'énergie d'ici la fin 2015 (Gaz : au 31 décembre 2014 ; électricité : au 31 décembre 2015).

La suppression légale des tarifs réglementés de vente de gaz et d'électricité entraînera la caducité des contrats d'électricité en cours, en conséquence la municipalité doit établir un nouveau contrat en offre de marché public. Compte tenu des délais courts et des enjeux importants, le SDE 35 propose aux communes d'adhérer au groupement d'achat d'énergies par le biais d'une convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les termes de la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies, annexée à la présente délibération.

BASSIN VERSANT DE LA FLUME - Modification des statuts du syndicat

Modification de l'article 4 des statuts du syndicat, compte tenu de l'adhésion de la communauté de communes du Val d'Ille au syndicat, et de la proposition d'élire un 2^{ème} vice-président.

URBANISME ZAC « Vallon des fresches » cahier des charges des lots 1.06, 1.11, 1.23, 1.31, 1.41, 1.46

Conformément à l'article L.311-6 du code de l'urbanisme, toutes sessions de terrain incluses dans le périmètre d'une zone d'aménagement concertée font l'objet d'un cahier des charges.

Celui-ci indique le nombre de m² de surface hors œuvre nette dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée ; il fixe les prescrip-

tions techniques, urbanistiques et architecturales.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Association des maires de France Action – Motion sur les consé- quences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- De 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- Soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises.

La commune de Vignoc rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- Elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- Elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- Enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociales et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics. La commune de Vignoc soutient les demandes de l'AMF :

Conseil municipal

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

ADMINISTRATION GENERALE

• Personnel communal

Au regard de la réforme des rythmes scolaires, des emplois saisonniers ou accroissement temporaire d'activité sont nécessairement créés.

En conséquence, le conseil municipal, à l'unanimité autorise le recrutement d'agents non titulaires de droit public pour faire face temporairement aux besoins liés par les temps d'activités périscolaires dans la cadre de la nouvelle réforme des rythmes scolaires.

• Délégation du conseil au maire

Par délibération en date du 24 avril 2014, le conseil municipal a décidé de déléguer au maire un certain nombre de compétences définies par l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, à savoir : « *De fixer, sans limite, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.* »

• Délégation du conseil municipal au maire

Tableau récapitulatif

Filet de basket et corbeille – école élémentaire - Manutan	563.14 €
Copieur - Mairie	
Repro Conseil	4 461.47 €
Cours de danse – TAP – école élémentaire - Dumur Kristell	2 184 €
Balayage des voies dans l'agglomération LPS 35	100.26 € (voies principales)
	294.98 € (voies des lotissements)
Repas restauration scolaire (4 éléments et fromage à la coupe selon avis de la commission menu)	
Océane de restauration	2.162 €
Scarification et regarnissage 2014 – terrains de foot - Massart	4013.26 €
Fournitures TAP – Arts plastiques SADEL	183.90 €
Panneaux de signalisation + numeros d'habitation - Self signal	271.92 €
Point à temps- Voirie communale Eurovia	1026.36 €

URBANISME

Renonciation au droit de préemption pour l'ensemble de biens cadastrés AA 451, 452, 453, 447, 448 appartenant à monsieur Mickaël Guitton et madame Carmen Bouvet au profit de monsieur et madame Laurent Billieux.

Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré AA 536 appartenant à madame Jeanne Lebreton au profit de monsieur et madame Gaëtan Mazier.

Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré

AA 558 appartenant au Groupe Launay au profit de monsieur et madame Alexandre Tassot.

Le compte-rendu officiel et complet de chaque séance du conseil municipal est en libre consultation à la Mairie et sur le site www.vignoc.fr

Urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet.

Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Permis de construire et de travaux

• RAULT Marc-Antoine	Le ronceray	construction d'un hangar agricole et démolition d'un hangar	20/06/2014
• LE FAIX Kévin	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-42	maison individuelle	01/07/2014
• CLAISSE Grégory	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-39	maison individuelle	02/07/2014
• JOUVROT Frédéric	Maunon	rénovation, extension d'une habitation et démolition d'un appenti	30/07/2014
• TASSOT Alexandre	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-29	maison individuelle	30/07/2014
• BRUEY Maryline	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-47	maison individuelle	30/07/2014
• LAMY Yannick	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-6	maison individuelle	30/09/2014
• PEDRO Antonio et DE OLIVEIRA Lucie	26 rue de la poste	maison individuelle	04/9/2014
• CHRETIEN Jean-Marie	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-23	maison individuelle	04/09/2014

Déclarations préalables

• HENAFF Laurent	1 square des Fraïches	abri de jardin	19/06/2014
• BREVET Lionel	22 rue Charlotte Lancelot	clôture	10/06/2014
• PRECHOUX Gilles	La roche au Gué	clôture	10/06/2014
• DENAIS Gilbert	26 rue du Tertre	isolation extérieure	24/06/2014
• DUCLOS Joël	15 allée du Moulin	extension	04/09/2014
• MIROUDEL Pierre	1 allée des Faisans	Pose de fenêtres de toit et remplacement de porte de gerbière	01/08/2014
• GUITTON Mickaël	13 impasse l'ourée du grand clos	abri de jardin	04/09/2014

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77 tous les jours (sauf le week-end) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Infirmière libérale à domicile

Mme LELAY Yolande
La Trubailière - 35630 VIGNOC
Tel : 02 99 69 83 37

Mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
Tél. : 02 99 69 82 46 - Fax. : 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr
N° urgence : 06 88 00 59 84

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
				14h30 18h30	

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Annick et Gérard".

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95

Déchetterie

Uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin)

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 10h à 19h. Elle est située dans le bas de l'allée de la Villouyère, en face du parc de loisirs.

Merci de ne déposer que vos déchets verts à cet endroit et de **recupérer vos sacs plastiques.**

Déchetterie de Tinténac

Tous les jours de 13h30 à 17h15 et

Vendredi matin de 9h00 à 11h45

de 13h30 à 17h15

Samedi : de 9h00 à 11h45

de 13h30 à 17h15 (18h15 en horaires d'été)

Permanence téléphonique de 13h00 à 17h00

www.sictom-tinteniatic.fr

Conteneur textile

Un conteneur de l'association "Le Relais", a été mis à votre disposition rue des Roses, près de la salle polyvalente. Cette association, membre d'Emmaüs France, a pour activité principale la collecte, le tri et le recyclage des textiles.

Bibliothèque horaires d'ouverture :

Lundi : 18h à 19h, Mardi : 16h30 à 18h,
Mercredi : 16h30 à 18h, Vendredi* 17h à 18h30
Samedi : 10h30 à 12h
Tél. : 02.99.69.82.37 - bibliotheque@vignoc.fr

* à partir du 3 novembre

Bulletin municipal de Vignoc
Mairie - Rue des écoles - 35630 Vignoc
Tél. : 02 99 69 82 46

Responsables de la publication :
JeanLe Gall

Dépôt légal en cours - *Reproduction intégrale
ou partielle interdite sans autorisation.*



Dates à retenir

MANIFESTATIONS À LA SALLE POLYVALENTE

Dimanche 16 novembre : Bal organisé par le comité des fêtes et animé par Claudy Parker

Vendredi 21 novembre : assemblée générale de Vignoc gym danse

Samedi 22 novembre : Pièce de théâtre organisé par le petit théâtre de Choupinou

Dimanche 30 novembre : Braderie organisé par l'ASVHG Basket

Samedi 6 décembre : Repas organisé pour le téléthon

Dimanche 7 décembre : Bal organisé par l'ASVHG Foot et animé par Claudy Parker pour le téléthon

Vendredi 12 décembre : Marché de Noël organisé par l'APEMA

Samedi 13 décembre : Fest-Noz organisé par Espace Arts et Culture

Dimanche 14 décembre : Bal organisé par les donneurs du sang et animé par Philippe Maillard

Dimanche 21 décembre : Bal organisé par le CATM et animé par Thierry Simon

MANIFESTATIONS

Vendredi 24 octobre : De 20h à 22h création de bijoux adultes dans l'ancienne mairie

Samedi 25 octobre : De 10h à 12h Art Floral adultes dans l'ancienne mairie

Mercredi 5 novembre : De 14h à 16h création de bijoux pour enfants dans l'ancienne mairie

De 14h à 16h peinture artistique dans la salle des associations

Jeudi 6 novembre : De 20h à 22h création de bijoux pour adultes dans l'ancienne mairie

Mercredi 19 novembre : De 14h à 16h création de bijoux pour enfants

Samedi 22 novembre : De 10h à 12h Art Floral adultes dans l'ancienne mairie

Mercredi 3 décembre : De 14h à 16h création de bijoux pour enfants dans la salle au dessus

de la maternelle. De 14h à 16h peinture artistique dans la salle des associations

Jeudi 4 décembre : De 20h à 22h création de bijoux pour adultes dans l'ancienne mairie,

de 20h à 22h cercle de lecture à la bibliothèque

Mercredi 17 décembre : De 14h à 16h création de bijoux pour enfants dans la salle au dessus

de la maternelle. De 18h à 20h arts floral pour enfants dans la salle au dessus de la maternelle

Samedi 20 décembre : De 10h à 12h Art Floral adultes dans l'ancienne mairie

Etat-civil

NAISSANCES

GUILBERT Ethan

5 impasse du Clos Long

né le 4 juin 2014

SOROKA Clément

3 rue de Gévezé

né le 4 juin 2014

COUILLET Elsa

Le Feuil

née le 12 juin 2014

KAGAN Albane

1, allée de l'Ourée du Grand Clos

née le 5 juillet 2014

LORAND Elena

La Tronsonnière

née le 2 août 2014

VERON HERY Timéo

3 allée des Grandes Guérinais

né le 26 août 2014

DUCLOS Rose

La Villouyère

née le 10 septembre 2014

DECES

BLAIRE Marie

Maison de retraite TINTENIAC

le 31 juillet 2014

LOUVET Dominique

Le Coudray

le 9 septembre 2014

ZAVARONI Roger

le Petit Chatelain à TINTENIAC

le 18 septembre 2014

MARIAGES

Fabrice CAPELLE et Annabelle BRIDONNEAU, 6, impasse du Clos Long le 28 juin 2014

Yann KONIEZY et Sandrine ROUQUETTE, 13, chemin du Chêne Augué, le 9 août 2014

Franck AUBREE et Sylvie LAUNAY, 1, allée de l'Etang, le 6 septembre 2014

Conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de votre différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de livraison, prestation de service mal exécutée...), ainsi que sur des litiges entre propriétaires et locataires.

- Mr JOUAN assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de Hédé-Bazouges, le mardi de 9h à 12h. Prendre contact auprès de la mairie au 02.99.45.46.18.
- Mr RIMASSON assure tous les 15 jours à la mairie de La Mézière le vendredi de 9h30 à 12h30. Prendre contact au 02.99.69.33.36.